



AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

# Maîtrise foncière

## OBJECTIF

*Accompagner les collectivités dans la maîtrise foncière de leurs projets structurants.*



## ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui pour la constitution des dossiers fonciers (estimations domaniales, documents d'arpentage, états parcellaires, négociation foncière, rédaction des actes administratifs...).
- ✓ Appui juridique pour la maîtrise foncière par voie d'expropriation (enquête parcellaire, arrêté de cessibilité, ordonnance d'expropriation, jugement d'expropriation...).

### **Service Acquisitions foncières :**

04 68 85 88 93 - [at-acquisitionsfoncieres@cd66.fr](mailto:at-acquisitionsfoncieres@cd66.fr)

